

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Morsang Sur Seine, légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier PERRIN, Maire.

Conseillers présents : Olivier PERRIN, Claude POUGES, Thierry GAUTTIER, Arnaud MARIN, Martine BOUTEILLER, Samantha LEMAIRE, Frédéric LANDRIEU, Christelle PERRODIN, Marie-Anne RIGAL, Sophie BRATIGNY

Conseillers absents représentés : Aymeric TOURNAY (pouvoir à Sophie BRATIGNY)

Conseillers absents : Stéphane COLLIN, Pascale BOISSARD, Sébastien PICOT

Secrétaire de séance : Martine BOUTEILLER

ELECTION DES DELEGUES CONSTITUANT LE COLLEGE ELECTORAL – ELECTIONS SENATORIALES :

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL/083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Claude POUGES, Sophie BRATIGNY, Samantha LEMAIRE et Christelle PERRODIN.

Le secrétaire est Martine BOUTEILLER.

La présidence du bureau est assurée par M. Olivier PERRIN.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués et trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Élection des délégués :

Candidats enregistrés : Claude POUGES, Marie-Anne RIGAL, Olivier PERRIN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Claude POUGES : 11 voix
- Marie-Anne RIGAL : 11 voix
- Olivier PERRIN : 11 voix

Claude POUGES, Marie-Anne RIGAL et Olivier PERRIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des suppléants :

Candidats enregistrés : Martine BOUTEILLER, Frédéric LANDRIEU, Christelle PERRODIN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Martine BOUTEILLER : 11 voix
- Frédéric LANDRIEU : 11 voix
- Christelle PERRODIN : 11 voix

Martine BOUTEILLER, Frédéric LANDRIEU et Christelle PERRODIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 21 heures.